

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|--|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Isabelle Mallet Dignard | Numéro de permis 2014607 | Date d'inspection Le 25 mars 2024 | |
| Nom de l'établissement Les P'tits Coeurs à Mamie | | Numéro de téléphone (506) 395-9840 | |
| Adresse 77 chemin Paulin Rivière-À-La-Truite NB E1X 3L5 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque | | Titre du poste Inspecteur/Inspectrice | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
| 21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. | 21 | 15 mars 2024 | 25 mars 2024 |
| Commentaires : La lacune est maintenant conforme. | | | |
| 28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie. | 28(2) | 15 mars 2024 | 25 mars 2024 |
| Commentaires : La lacune est maintenant conforme. | | | |

| |
|--|
| Commentaires généraux |
| Ratio respecté lors de mon suivi d'inspection |
| Observation: A mon arrivée, les enfants terminent leurs collations. Par la suite, séance des toilettes et préparation pour aller jouer dehors. |
| Les divers types de surfaces de jeux permettant aux enfants de découvrir, d'apprendre, jouer se feront inspecter lorsqu'il n'y aura plus de neige. |
| La garderie est maintenant conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé. |

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 mars 2024

Date

original signé par
Isabelle Mallet Dignard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 mars 2024

Date